



# VIVRE ENSEMBLE

Journal n° 6 - Mai 2008

## Le mot de la présidente...

Chers adhérents,

La maison de quartier ne sera pas disponible avant le mois de Septembre. C'est avec regret qu'il me faut vous l'annoncer. De ce fait, le dîner des voisins, prévu le 21 Juin est annulé.

Je vous donne, alors, rendez-vous, pour notre dîner traditionnel de rentrée:

**le samedi 4 octobre**

Dominique Gimenez

### SOMMAIRE

Mot de la présidente p 1

La galette des Rois P 1

Comptes-rendus de réunions

9 janvier 2008 p 2

14 février 2008 p 2

10 mars 2008 p 2

10 avril 2008 p 2

Notre Dame de La Motte  
p 3

Les projets de l'associa-  
tion p 4

A vos agendas p 4

### Contacts de l'association

3730 route de St-Lys  
31600 Seysses

Nicole Jourdan  
05 61 56 95 40

Dominique Gimenez  
05 61 56 16 02

(après 19h)  
Vivre.ensemble.aujoullets.couloume  
@gmail.com

## La galette des Rois

Pour notre deuxième rendez-vous de l'année :  
le partage de la galette des rois s'est bien  
passé.

Nous avons pu apprécier la galette qui a été  
confectionnée par Mr et Mme Alies Thierry  
que nous remercions.

Aujourd'hui, ils habitent notre quartier.

Nous leur souhaitons la bienvenue



Je remercie les adhérents de se  
prêter au jeu des badges pour  
apprendre à se connaître.

# Comptes-rendus des réunions

9 janvier 2008

## TRAVAUX DE LA MAISON DE QUARTIER

Nous devrions avoir les branchements pour installer un système de réseau informatique.

## REPAS DES VOISINS :

Nous prévoyons d'organiser le repas des voisins le 21 juin à 20h.

## LE CALENDRIER :

Présentation du calendrier fini, il sera distribué gratuitement aux adhérents.

10 mars 2008



14 février 2008

## REPAS DES VOISINS :

Le repas des voisins aura lieu le 21 juin à 20h à la maison de quartier. Nous y célébrerons la fête de la musique, ainsi que l'inauguration de la maison de quartier.

10 avril 2008

## ORGANISATION DU REPAS DES VOISINS :

Il se déroulera à la nouvelle maison de quartier.

Animation : Mr Segard

Lumière : Dominique Gimenez

Matériel : Nous attendons la réception du matériel pour la nouvelle salle.

Repas : Chacun amène ses couverts, assiette, et verre.

- Chaque habitant apportera ensuite une entrée et/ou un dessert.
- L'association fournira : Apéritif / jus de fruits, Vins / eau, Café, Viande froide Roti de bœuf / porc, Pain.
- 

## ADSL

Dégrouper en totalité, signifie ne plus payer d'abonnement à France Télécom.

Wimax= 40€ pour 1 méga sans téléphone illimité. Il faut compter 6€ supplémentaire pour avoir le téléphone. Nous allons faire un courrier pour demander une étude en filaire et en wimax.

## REPAS DES VOISINS :

Nous avons fixé la participation du prix du dîner à:

- 6€ pour les adhérents
- 8 € pour les autres personnes
- gratuit jusqu'à 8 ans (inclus)

Pour une meilleure organisation, chaque grande table portera le nom d'un chanteur en référence à la fête de la musique.

## FUTURS PROJETS

- initiation à l'informatique
- jeux de société
- jeux de cartes
- pétanque
- loisirs en liberté

# Notre Dame de La Motte

Je suis accueillie à Notre Dame de La Motte par deux religieuses des Sœurs des Missions Etrangères. Elles m'informent, aimablement et succinctement, de l'histoire de leur communauté que j'ai plaisir à vous transmettre.

Vers 1930, Mr et Mme Sallé, propriétaires du Domaine de La Motte, ont fait don de toute leur propriété aux Pères des Missions Etrangères qu'ils avaient connus en Indochine.

Le père Nassoy, des Missions Etrangères, qui avait été missionnaire en Inde, souhaitait depuis plusieurs années fonder une Congrégation religieuse dont les membres seraient prêts à partir dans les pays d'Asie pour y vivre dans les régions les plus reculées et les plus défavorisées. Son rêve a pu se réaliser en 1931, avec l'aide de Mme de Fraser, devenue Mère Marie Dolorès, fondatrice des Sœurs des Missions Etrangères avec le P.Nassoy.

Notre Dame de La Motte est le lieu où venaient se former, pendant trois ans, les jeunes filles qui désiraient rejoindre la congrégation. Les religieuses entretenaient la ferme, vivaient des produits du jardin et de la basse cour et rayonnaient dans les villages voisins:(soins infirmiers à domicile, enseignement du catéchisme, participation à la liturgie.) En 1990, l'Ecole d'agriculture de Purpan a acheté les bâtiments de la ferme et toutes les terres. La propriété des Pères des Missions Etrangères se limite actuellement à la maison d'habitation et au parc.



Aujourd'hui, cette maison est habitée par une quinzaine de religieuses, dont certaines très âgées mais qui restent ouvertes au monde qui les entoure. C'est aussi la maison où se retrouvent périodiquement les religieuses qui vivent ailleurs en France ou qui viennent de mission pour un temps. Elles travaillent étroitement en lien avec la paroisse de Seysses-Lamasquère animée par le Père Jean Louis Bayindoula, Congolais. De plus, elles prêtent la chapelle et les salles pour des groupes divers: enfants du catéchisme, de la première communion, adultes.. Plusieurs d'entre-elles font partie d'associations au sein desquelles elles restent très actives.

Nous leur souhaitons bienvenue dans notre association qu'elles intégreront chaque fois qu'elles le pourront.

Lors du prochain journal, je vous parlerai de l'Ecole d'Agriculture de Purpan qui se situe dans le Domaine de La Motte.

Dominique Gimenez

## Les projets de l'association

Au mois d' Octobre, vous découvrirez de nouvelles activités : (sous réserve de l'ouverture de la maison de quartier et de l'intérêt que vous y porterez):

-**Initiation à l'informatique** avec Mr Eric Garcia , informaticien, tous les 2<sup>ème</sup> Mercredis du mois, à partir de 20h30.

-**Loisirs en liberté** animée par Dominique Gimenez, tous les 1<sup>er</sup> Mardis et 3<sup>ème</sup> Jeudis du mois. Nous ferons notre activité manuelle du moment et nous bavarderons, en toute **liberté**.



**On compte sur vous, pour remplir les documents ci-joints, afin de vous proposer d'autres activités!**

## Les Elections aux Aujoulets

<i>Résultats 1er tour</i>	
Inscrits	515
Votants	358
Abstentions	12
Mr Pace	210
Mr Vidal	136

## A vos agendas !

**Prochaine réunion mensuelle**

Jeudi 12 Juin

Toutes les réunions ont lieu à 20h45.



**Pour adhérer à notre association,**

**Il vous suffit de vous acquitter de la cotisation**

**qui est de 15 euros par famille et par an**

Venez nous rejoindre sur notre site internet :

<http://vivre.ensemble.aujoulets.couloume.googlepages.com/home>

Et envoyez vos suggestions et remarques à l'adresse mail:

[Vivre.ensemble.aujoulets.couloume@gmail.com](mailto:Vivre.ensemble.aujoulets.couloume@gmail.com)

*Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique*